

c'est que ce nombre a certainement été réduit et que la plupart de ces propositions ont été mises de côté.

Hier soir, nous avons eu l'impression, je pense, après le battage qu'on a fait, d'attendre l'éruption d'un volcan. Évidemment, dans le cas d'un volcan, des moyens scientifiques permettent de prévoir les éruptions. Tout le monde se tient aux aguets. Il y a eu beaucoup de déception, mais lorsque l'éruption est arrivée, malgré la publicité tapageuse, nous pouvons dire qu'il y a eu très peu de lave.

Cela nous ramène au rapport que le ministre des Finances (M. Fleming) nous a présenté, récemment, sur ses principales propositions économiques pour 1960-1961. Comme toujours, il était rempli de confiance en lui-même et en ses qualités de prophète. Il nous a dit qu'il savait exactement où nous allions et que certes tout ce passait toujours comme il avait été prévu. Au cours du débat sur le budget, le ministre a dit ce qui suit, qu'on trouve à la page 3317 du *hansard* du 12 avril 1960:

...l'équilibre du budget est la conséquence de décisions coordonnées et d'un programme mûri depuis un certain temps. Nous avons suivi une ligne de conduite constante. Le programme mis au point de temps à autre a été souple et adapté aux conditions à mesure qu'elles changeaient. C'était un objectif que nous avons atteint.

L'honorable député de Bonavista-Twillingate (M. Pickersgill) lui a demandé si les déficits passés de plus d'un milliard de dollars faisaient partie du programme. Il n'a pas eu de réponse. Bien entendu, rien n'indiquait à ce moment-là ce nouveau déficit de près de 300 millions et, naturellement, il n'y a pas longtemps qu'on nous a fait cette prévision. Nous savons tous que le ministre conservateur des Finances a connu une assez belle soirée le 31 mars dernier. Il a eu son heure de gloire et de triomphe lorsqu'il a présenté un budget qui prévoyait un excédent.

Une observation un peu prophétique a été formulée à ce moment-là, savoir qu'il n'est pas utile d'équilibrer un budget à la seule fin de l'équilibrer; il faut qu'il tienne compte des besoins de l'économie. Nous n'avons pas lieu sans doute de trop compter sur un excédent. Nous devrions nous rendre compte qu'il ne faut pas trop attendre d'un gouvernement conservateur en matière d'excédent budgétaire, parce que les faits sont là pour prouver que, depuis la confédération, il n'y a eu que quatre excédents budgétaires attribuables à des gouvernements conservateurs. Hier soir, le ministre a eu beau nous parler d'objectif, de programme et nous dire qu'il avait tout bien en main, il n'en a pas moins déclaré, comme l'atteste la page 1037 du *hansard* du 20 décembre 1960:

Les budgets supplémentaires ne sont pas un phénomène absolument nouveau au Canada. Ils

ont pour objet de répondre aux changements importants qui peuvent se produire dans le cours de l'année. Un gouvernement conscient de ses devoirs ne saurait se croiser les bras et laisser les événements suivre leurs cours sous prétexte qu'on ne présente un budget qu'une fois par année.

A mon avis, c'est en soi, un bon principe, mais qui ne me semble pas correspondre aux vues que le ministre exprimait au début de l'année. Le compte rendu officiel permettra sans doute d'établir que le ministre manquait de télescope en 1960, quand il établissait ses théories économiques. Voici l'opinion qu'il a exprimée au début de l'année, au *Canadian Club*, de Toronto, où il a l'habitude de faire une conférence annuelle. Il a affirmé ceci:

L'expérience des deux dernières années et demie nous a appris que, dans une période de fluctuation rapide dans le domaine économique, la politique financière doit être souple.

Il l'a répété hier soir:

Il faut, autant que possible, l'adapter. Il n'est pas facile de modifier la politique fiscale pour se tenir à la page, alors que les conditions changent rapidement et souvent. Une bonne partie de la politique fiscale du gouvernement doit être formulée chaque année dans les mesures budgétaires. D'un budget à l'autre, l'adaptation est impossible sur une grande échelle, ce qui ajoute à l'importance et à la responsabilité du budget et souligne la nécessité des pronostics économiques sur lesquels le budget repose.

Examinons un peu ce que valaient les prévisions du budget qui nous a été présenté en mars. On y trouve encore une fois la preuve d'une confiance exagérée chez le ministre des Finances, laquelle s'est révélée bien peu motivée au cours de l'année. Ainsi que l'atteste la page 2685 du *hansard* du 31 mars, le ministre a déclaré ce qui suit, lors de son exposé budgétaire:

A mon avis, le budget de cette année, qui a été préparé pour répondre aux circonstances et aux besoins de 1960, tend efficacement vers l'objectif dont je viens de parler.

Il n'a pas semblé servir cette fin avec beaucoup de succès, parce qu'il a fallu procéder à la méthode inusitée d'un budget supplémentaire ou modificateur. Puis, la décision de présenter ce budget une fois prise, je le répète, nous devons constater qu'il s'agit plutôt d'un geste, parce qu'il ne contient pas grand-chose qui n'eût pu figurer dans le budget normal au printemps. J'ai demandé au ministre des Finances ce que son budget comportait de pratique qui n'eût pu être présenté régulièrement, dans un budget normal, au printemps prochain. Ce sont les circonstances inusitées qui ont suscité tant d'espoir à l'endroit de ce budget spécial. C'est également pour cette raison que, à la vue d'un exposé aussi dépourvu de solutions réelles au grave problème qui se pose, la déception est si grande.